



Création d'une biscuiterie bio à Saint-Jean-d'Angély : « Jean et Lisette »

jeudi 25 octobre 2018, par [lpe](#)

La SAS Jean et Lisette, biscuiterie bio, vient d'être créée à Saint-Jean-d'Angély, sur le [site Val Bio Ouest](#) (zone Arcadys) et l'inauguration officielle de l'outil de production a eu lieu le 3 octobre dernier.

Elle réunit autour du projet, Maxence d'Audiffret, entrepreneur de 36 ans, ingénieur Centrale Paris, et des acteurs locaux et nationaux de la filière bio : la CORAB, Jean Paul Bellot (président de la minoterie Bellot), Léa Nature et DefiBio (filiale d'investissement de la chaîne Biocoop).

Il s'agit d'un partenariat innovant de coopération entre tous les acteurs de la filière, coopérative, minoterie, industriel et distributeur autour d'un même outil de production.

La première réalisation de ce type, Silo Bio Ouest, a vu le jour en 2011 et a initié le lancement de Val Bio Ouest grâce à Edouard Rousseau, alors président de la CORAB et actuel Vice-Président de l'Interbio Nouvelle Aquitaine.

La Communauté de Communes des Vals de Saintonge, le département de Charente Maritime et la Région soutiennent Val Bio Ouest depuis ses débuts.

Cette biscuiterie va contribuer à la structuration des filières locales de céréales bio avec un outil industriel moderne et la création d'une marque propre. Elle produira également pour des acteurs bio dont [Léa Nature](#) basée à La Rochelle.

Maxence d'Audiffret, fondateur de la biscuiterie, témoigne : « *Léa Nature m'a fait part de sa recherche de partenariat avec un biscuitier pour travailler sur des produits innovants. Le marché porteur ainsi que les demandes émanant d'autres acteurs de la bio m'ont permis de monter ce projet et de réunir les partenaires de la filière autour d'un but commun.* »

Ainsi pour le Président-Fondateur de Léa Nature, Charles Kloboukoff : « *Cette nouvelle usine qui se crée, au cœur d'un pôle d'activités valorisant le bio et la production locale, est une opportunité pour Léa Nature de concrétiser son attachement à la Charente Maritime et au développement des territoires et des filières. Acteur local de référence, Léa Nature apportera son soutien et ses compétences afin de favoriser et d'accompagner au mieux le démarrage de cette entreprise pour qu'elle s'installe durablement dans l'écosystème de la bio.* »

Au-delà des débouchés prévisibles, Pascal Biteau, ancien président de la CORAB a également une vision à plus long terme : « *en participant à cette entreprise, la CORAB souhaite favoriser l'émergence d'un projet structurant sur Val Bio Ouest. Cela peut également nous donner les moyens dans le futur de faire connaître nos productions jusqu'au consommateur final* ».



La construction de l'usine, s'est achevée en mai 2018 avec la mise en route des lignes de production. La certification Bio obtenue, les premières productions ont pu sortir dès juillet 2018.

Située sur le site de Val Bio Ouest à la sortie de l'autoroute A10, l'usine Jean et Lisette s'étend sur 2400 m² pour un investissement total de 7 M€. Ce projet a bénéficié du soutien financier des fonds FEDER et Avenir Bio, de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge et de la Prime à l'Aménagement du Territoire. Jean et Lisette a également fait une demande de soutien auprès des fonds LEADER. Un soutien logistique est apporté par la Communauté de Communes et Interbio Nouvelle-Aquitaine.

Une quinzaine de personnes travaillent d'ores et déjà sur le site et à l'horizon 2020, 27 emplois seront créés. Jean et Lisette recrute en septembre sa deuxième équipe de production. La création d'une biscuiterie bio à Saint Jean d'Angely est un signe fort du renouveau de la ville après la fermeture des usines Brossard en 2013.

D'ailleurs, 4 anciens salariés de Brossard font partie de l'équipe Jean et Lisette.

Les objectifs de production sont de 8 millions de paquets de biscuits/an à horizon 4 ans. Jean et Lisette va fabriquer une grande variété de biscuits, des fourrés, des tartelettes, des nappés des cookies et de nombreux autres formats pour répondre à la demande de biscuits innovants, gourmands et bio. Les nouveautés seront dans les rayons dès la fin de cette année sous les marques Jardin Bio et Bisson. La marque Jean et Lisette suivra dans un deuxième temps en 2019.

Répartition du capital :

Maxence d'Audiffret : 15,05%

La CORAB : 20%

Minoterie Bellot : 15,05%

Léa Nature : 24,95 %

DéfiBio (Biocoop) : 24,95%